



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E187903

VALABLE JUSQU'AU 02/06/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2020

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 02/05/2024

50 000

Raison sociale : ECOBAT SASU

321 RUE PRINCIPALE
67210 MEISTRATZHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAVERNE 2020B00541

Téléphone : 0367101875

Fax :

Portable : 0663922029

Siret : 890 402 183 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4721374-0

Site Internet : <http://www.ecobat-67.fr>

E-mail : pkaradas.ecobat@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 306360272008

Responsabilité légale :

KARADAS AHMET PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 306360272008

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	03/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/05/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/09/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	03/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/06/2021
o Ventilation mécanique	12/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/09/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2025
o Isolation des combles perdus	11/09/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/09/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.